



**PRÉFET
DE LA MEUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DDETSPP de la Meuse

Influenza aviaire

RECOMMANDATIONS

Le virus de l'influenza aviaire circule actuellement chez les oiseaux sauvages



*Ce virus n'est pas transmissible à l'homme par les denrées alimentaires (poulet, œufs)
mais il peut affecter les oiseaux domestiques.
Il représente donc un risque pour les élevages de volailles et d'oiseaux de toutes tailles.*

Le public doit éviter tout contact avec les oiseaux sauvages y compris les plumes et les déjections

- ne pas ramasser ou toucher des oiseaux sauvages malades ou morts
- éviter tout contact avec les surfaces contaminées par les déjections d'oiseaux

Après une sortie dans la nature, lavez soigneusement les semelles de vos chaussures avec un détergent (liquide vaisselle) et désinfectez-les ensuite avec une solution d'eau de javel.

Si vous trouvez un oiseau mort, ne le touchez pas et ne le déplacez pas.

Signalez tout oiseau trouvé mort à la mairie de votre commune